

BILAN

FLAVESCENCE

SECTEUR DE MONSEGUR

SECTEUR DE LA REOLE

Bulletin d'information du



PAROLE DE PRO

«Je me suis rapproché du GDON pour prendre bien connaissance de la maladie et surtout de l'insecte. J'ai appris à observer, à comprendre et ça m'a permis de m'en sortir. En 2015, j'ai arraché 700 pieds et aujourd'hui, 6 ans après, j'ai eu 1 pied.

Il ne faut pas relâcher la pression, il faut essayer de travailler ensemble, avec ses voisins. Un pied atteint peut être le départ et ce n'est pas une honte d'avoir de la flavescence dorée, il faut aller de l'avant et ne pas hésiter à contacter le GDON pour être accompagné.»

Nicolas ROUX

Viticulteur à Mourens

Extrait du film fait pour les Journées Techniques Vigne et vin bio 2021.

RETOUR SUR L'ANNEE 2021 POUR LES COMMUNES DE VOS SECTEURS

1 048 hectares prospectés

23 % du vignoble visité

473 pieds de bois noir sur 65 parcelles

11 878 pieds de flavescence dorée sur 587 parcelles

Gros foyers à Bagas, Blaignac, Casseuil, Coutures, Fossès-et-Baleyssac, Girond-sur-Dropt, Le Puy, Loubens, Neuffons, Roquebrune, Saint-Michel-de-Lapujade, Saint-Sève et Saint-Sulpice-de-Guilleragues.

2 parcelles à arracher, à Fossès-et-Baleyssac et à Neuffons

36 % de traitements insecticides économisés grâce au GDON des Bordeaux

CAMPAGNE
VITICOLE 2021
P.2-3

FOCUS
DE L'ANNEE
P.3

BILAN
PAR COMMUNE
P.4

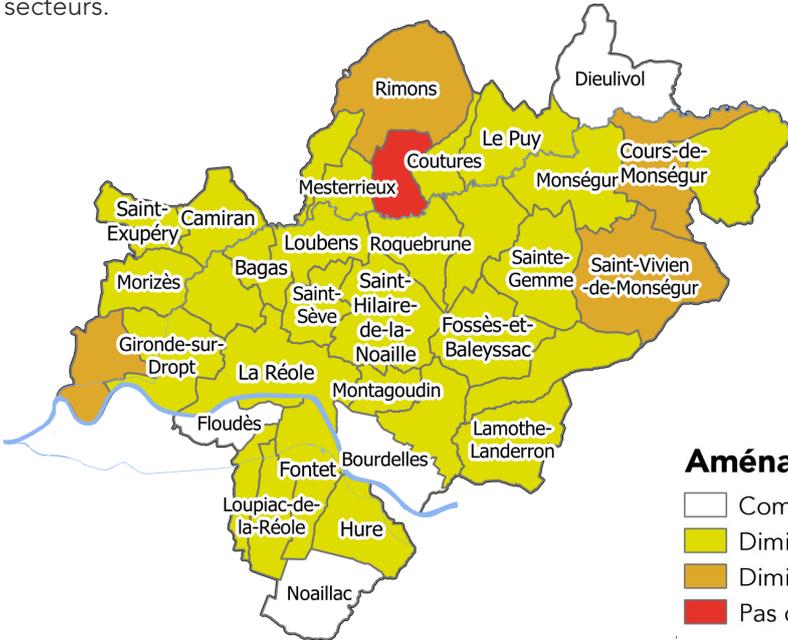
crédit photo : ©Clémentine Manon
crédit graphique : ©Clémentine Manon

CAMPAGNE VITICOLE 2021

DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

94 % du vignoble des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était inférieure à la moyenne observée sur le GDON des Bordeaux (cf. dernière page) et en baisse depuis plusieurs années.

Sur l'ensemble des communes, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 4 007 hectares, soit 36 % d'économie. Avec un coût de traitement estimé à 40 €/hectare (produit + passage), **l'économie est de 160 266 €** sur les communes de vos secteurs.



ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON, contrairement aux communes en rouge.

Depuis 2018, le déclenchement du traitement adulticide se fait à l'échelle des **sections cadastrales** et non à l'échelle des communes entières.

Aménagement des traitements

- Commune non concernée
- Diminution sur toute la commune
- Diminution sur une partie de la commune
- Pas de diminution

CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : **Le Puy** et **Dieulivol** ont été prospectées en totalité, et de la flavescence dorée y a été trouvée. Au **Puy**, 32 % des surfaces en vigne sont touchées.

Deux parcelles infectées à plus de 20 % ont été trouvées à **Neuffons** et **Fossès-et-Baleysac**.

Une augmentation du nombre de pieds est à signaler à Bagas, Blaignac, Coutures, Gironde-sur-Dropt, Loubens, Loupiac-de-la-Réole, Mesterrieux, Mongauzy, Rimons, Roquebrune, Sainte-Gemme, Saint-Exupéry, Saint-Sulpice-de-Guilleraques, Saint-Vivien-de-Monségur et Taillecevat.

Une baisse significative du nombre de pieds a été observée à **Casseuil**, **Fontet**, **Morizès** et **Noillac**.

Les alentours des vignes mères ont été prospectés. De la flavescence dorée a été détectée à **Casseuil**, **Saint-Exupéry**, **Mongauzy**, **Saint-Vivien-de-Monségur**, **Saint-Sulpice-de-Guilleraques** et **Mesterrieux**.

Depuis 2011, les équipes de prospection ont visité TOUTES les vignes de vos secteurs.

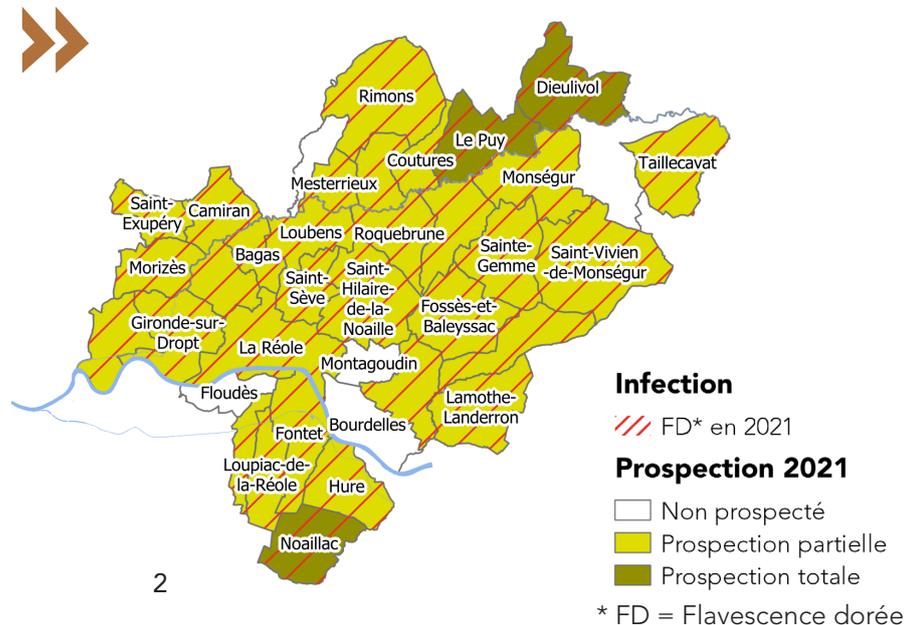
PROSPECTION ET CONTAMINATION

En 2021, 39 % des pieds contaminés (contre 32 % en 2020 et 20 % en 2019) sont sur vos secteurs qui ne représentent pourtant que 6 % de la surface viticole du GDON des Bordeaux.

Les parcelles contaminées en 2020 ont été prospectées en 2021. De la flavescence dorée a été trouvée de nouveau sur ces communes. Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année.

En vert foncé apparaissent les communes de Dieulivol, Le Puy et Noillac prospectées en entier en 2021.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2021.



Infection

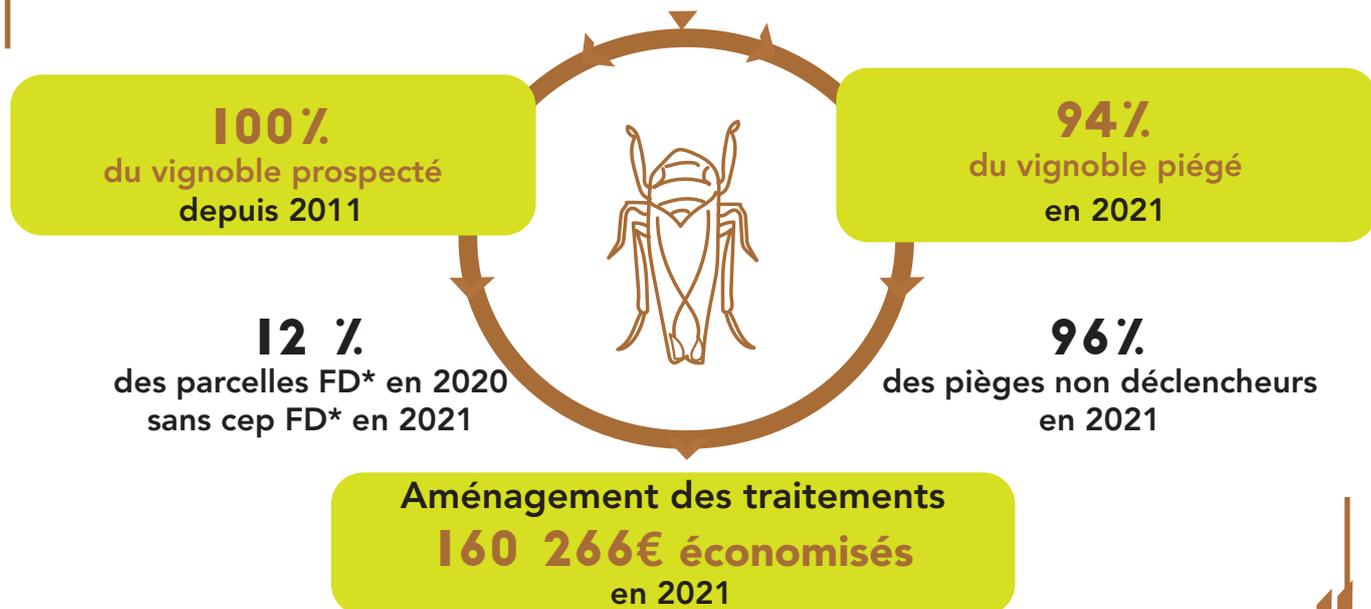
/// FD* en 2021

Prospection 2021

- Non prospecté
- Prospection partielle
- Prospection totale

* FD = Flavescence dorée

RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE SUR VOS SECTEURS



SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), rougissement ou jaunissement des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

ARRACHAGE DES PIEDS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé **avant le 1er avril 2022.**

Ces pieds ne doivent pas seulement être coupés mais sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2022.

PROXI-DETECTION

Pour créer un système embarqué de détection des symptômes sur les machines à vendanger, le GDON participe à un projet régional.

Nous accompagnons des chercheurs sur le terrain pour photographier des ceps avec des symptômes de jaunisses ou avec des symptômes confondants. Notre expertise technique permet ensuite d'annoter précisément chaque expression de symptômes sur toutes les photos.

Ce travail préalable pourrait permettre de créer un algorithme pour **une reconnaissance automatisée des symptômes.**

La faisabilité sera connue début 2023.

LUTTE PARTICIPATIVE

Sur 2 territoires contaminés malgré des prospections et le suivi des cicadelles, le GDON entame un projet de concertation.

Face à des vignes réservoirs de flavescence dorée (vignes abandonnées mais aussi des repousses de vigne ou des vignes de jardin), **l'idée est de réunir tous les acteurs concernés : viticulteurs, riverains, collectivités et associations.**

Le défi est d'**imaginer ensemble des solutions innovantes** et de les tester pour garantir une lutte suffisamment efficace et durable.

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur «**VOTRE COMMUNE**» et consultez les cartes des parcelles contaminées en 2021 («Campagne 2021») ainsi que de 2017 à 2020 («Archives»)

BILAN PAR COMMUNE - 2021

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2021.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).

Données mises à jour le 20 décembre 2021.

Communes	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2021	Flavescence dorée			Taux de prospection cumulée 2011 à 2021
						Bois noir Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 320	169	1,5 (moyenne)	1 788 621 €	11 %	2 629	30 084	2 231	94%
BAGAS	3	0	0	3 444 €	29 %	0	477	24	100 %
BLAINAC	2	0	0	351 €	68 %	0	156	5	100 %
CAMIRAN	9	0	0,1	10 555 €	2 %	0	25	3	100 %
CASSEUIL	6	2	10,8	1 079 €	34 %	74	340	33	100 %
COURS DE MONSEGUR	4	0	0	3 792 €					100 %
COUTURES	3	0	0	2 971 €	18 %	0	534	11	100 %
DIEULIVOL					100 %	68	32	18	100 %
FLOUDES									100 %
FONTET	2	0	0	680 €	31 %	0	36	6	100 %
FOSES ET BALEYSSAC	7	0	0,3	8 198 €	20 %	0	1 335	32	100 %
GIRONDE SUR DROPT	4	0	0,5	3 638 €	39 %	0	845	39	100 %
HURE	2	0	0,5	914 €	34 %	0	29	6	100 %
LA REOLE	5	0	0	5 008 €	8 %	0	68	9	100 %
LAMOTHE LANDERRON	3	0	0	2 424 €	62 %	0	532	37	100 %
LANDERROUET SUR SEGUR				2 703 €					100 %
LE PUY	5	0	0	5 176 €	100 %	67	201	17	100 %
LES ESSEINTES	5	0	0,4	5 960 €	27 %	0	267	23	100 %
LOUBENS	9	0	0,2	9 610 €	38 %	43	443	54	100 %
LOUPIAC DE LA REOLE	2	0	0	663 €	12 %	0	12	2	100 %
MESTERRIEUX	3	0	0	2 276 €	22 %	45	97	11	100 %
MONGAUZY	3	0	0	2 478 €	2 %	0	34	4	100 %
MONSEGUR	3	0	0,3	3 901 €					100 %
MONTAGOU DIN	2	0	0,5	826 €					100 %
MORIZES	8	0	0,6	8 464 €	20 %	0	172	38	100 %
NEUFFONS	2	2	5		85 %	0	4 371	38	100 %
NOAILLAC					100 %	0	1	1	100 %
RIMONS	16	2	0,9	10 729 €	3 %	13	82	6	100 %
ROQUEBRUNE	6	0	0	7 127 €	52 %	119	808	68	100 %
SAINTE GEMME	8	0	0,1	8 653 €	13 %	0	231	22	100 %
ST EXUPERY	7	0	0,1	8 206 €	4 %	0	42	5	100 %
ST HILAIRE DE LA NOAILLE	8	0	0,1	9 041 €	4 %	0	52	6	100 %
ST MICHEL DE LAPUJADE	6	0	0	6 816 €	6 %	0	76	7	100 %
ST SEVE	5	0	0	5 293 €	61 %	0	358	48	100 %
ST SULPICE DE GUILLERAGUES	4	0	0	3 785 €	6 %	42	147	7	100 %
ST VIVIEN DE MONSEGUR	9	1	0,9	8 871 €	3 %	0	67	5	100 %
TAILLECAVAT	6	0	0	6 635 €	6 %	2	8	2	100 %
TOTAL SUR VOS SECTEURS	167	7	0,7 (moyenne)	160 266 €	23 %	473	11 878	587	100 %